



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

Lieu : Plateforme TEAMS

Date : Lundi 23 janvier 2023, 18 h 30

PROCÈS VERBAL

Troisième séance régulière du Conseil d'établissement

<p>1. Ouverture de l'assemblée : 18h30</p> <p>Présences : Robert Beaudin, Naouel Magherbi, Jolaine Faucher, France Chiasson, Mounir Fekhikheri, Benjamin Mortagne, Noureddine Chouki, Zachary Togane, Stella Charron, Simon D'Agostino, Julius Ngwa Abosi (substitut), Hala Jawlakh, Cindy Murphy, Jean-François Latreille, Houda Korichi, Souraya Djalal (sbstitut)</p> <p>Nouveau membre de la communauté : Mme Isabelle Benjamin</p> <p>Absent : Ehomba Lody,</p> <p>Trois enseignants : Dan Benatar, Guillaume Lambert et Cédric Courtemanche, Maryline Larose</p>	
<p>2. Question du public</p>	INFORMATION
<p>3. Désignation d'un nouveau membre de la communauté (Isabelle Benjamin)</p> <p>Mme Isabelle Benjamin est la nouvelle représentante de la communauté : elle est travailleuse de rue de la maison des jeunes de LaSalle qui apporte du soutien et du support autant aux jeunes qu'aux familles de LaSalle.</p> <p>M. Mortagne propose la désignation de Mme Benjamin comme membre de la communauté et Mme Chiasson seconde.</p>	ADOPTION
<p>4. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>M. Fekhikheri propose l'adoption de l'ordre du jour</p>	ADOPTION
<p>5. Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2022</p> <p>Mme Magherbi propose l'adoption du procès-verbal du 5 décembre 2022</p>	ADOPTION
<p>6. Suivi au procès-verbal</p>	INFORMATION
<p>7. Modification de l'horaire pour le secondaire 2 : <i>examen les 31 janvier et 1 février : pas de cour de PM</i></p> <p>M. Beaudin explique le besoin de modifier l'horaire vue que les locaux sont déjà pris pour les examens des autres niveaux.</p>	APPROBATION



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

Lieu : Plateforme TEAMS

Date : Lundi 23 janvier 2023, 18 h 30

<p>M. Mortagne demande si une programmation est prévue en après-midi dans le cas où les parents veulent que les jeunes restent à l'école. M. Beaudin répond que les jeunes sont invités à rentrer chez eux.</p> <p>Mme Faucher explique que ces deux après-midis seront prévus pour la correction commune des épreuves où 5 prof. Seront libérés pour ces corrections.</p> <p>Mme Jawlakh propose</p>	
<p>8. Grille matière 2023-2024</p> <p>Une feuille résumée des changements à apporter à la grille-matière est partagée avec les membres :</p> <p>Le Transit-4 en adaptation scolaire : Pré-DEP (mesure d'appui) où le nombre de périodes en mathématique sera à 8 au lieu de 6 l'année passée et le cours de bien-être passera à 2 périodes et 4 périodes en éducation physique.</p> <p>Un jugement est donné pour donner plus de place au cours d'Éthique et culture religieuse (ECR) où chaque école doit donner son scénario où répartir le contenu de ces cours.</p> <p>Les propositions faites sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au sec. 3 où les périodes d'art plastique passeront de 4 à 2 périodes ; - Les enseignants de français de sec. 4 récupèrent du contenu d'ECR où 2 périodes de français secondaire 4 seront données en ECR (6 périodes de français et 4 périodes d'ECR où initialement il y a 8 périodes de français et 2 périodes d'ECR). <p>M. Benatar, répondant disciplinaire en ECR se présente pour expliquer que les enseignants de français ne sont pas en accord pour donner du contenu d'ECR qui sera remplacé en CCQ à partir de la rentrée prochaine.</p> <p>M. Guillaume Lambert, ainsi que M. Cédric Courtemanche, les deux enseignants en ECR aussi ont aussi pris la parole pour faire un retour sur le résultat du vote des enseignants de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la première proposition est de rajouter deux périodes en secondaire 4 pour un total de 4 tel que prescrite par le régime pédagogique (avec 47,6% pour) - La deuxième proposition est de rajouter 2 périodes en secondaire 3 en coupant les options (avec 33,9% pour) - la proposition de garder le statu quo a été enlevée au dernier CPEE du 1^{er} décembre. <p>Beaucoup de points ont été débattus durant cette rencontre.</p> <p>Il a été décidé un huis clos où seulement les membres du CÉ peuvent rester en salle.</p> <p>Au retour des membres présents, Mme la présidente explique la procédure du vote secret qui vient d'être décidé pour accepter la proposition donnée ou sinon resonder les enseignants à nouveau pour l'énoncé suivant :</p>	<p>APPROBATION</p>



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

Lieu : Plateforme TEAMS

Date : Lundi 23 janvier 2023, 18 h 30

<p>« Conserver les périodes de français en secondaire 4 à hauteur de 8 périodes par cycle. Ces élèves auront donc 2 périodes d'ECR par cycle. Pour permettre de voir l'entièreté du programme ECR, nous favoriserons la transdisciplinarité avec les enseignants de français »</p> <p>Après dépouillement des votes, les résultats sont : 10 non et 3 oui, ce qui conserve : 6 périodes de français et 4 périodes pour ECR.</p> <p>Un retour sur ce point sera fait lors de la prochaine rencontre du CÉ prévue le 13 mars 2023, tout en demandant un compte rendu sur les mesures à prendre pour appuyer les cours de français pour l'avenir et favoriser la réussite scolaire.</p>	
<p>9. Les sorties scolaires</p> <p>Mme Murphy propose l'adoption des sorties scolaires.</p>	APPROBATION
<p>10. Membre de la communauté</p> <p>Mme Isabelle Benjamin recommande l'orientation des jeunes à la maison des jeunes au parc Heyword sur la rue Orchard.</p>	INFORMATION
<p>11. Mot du représentant des élèves</p> <p>M. Simon D'Agostino explique que le conseil des élèves est en cours de planification pour les événements à venir : St-Valentin et d'autres à venir.</p>	INFORMATION
<p>12. Mot de la présidence</p> <p>Un rappel aux membres du conseil d'établissement de compléter la formation obligatoire, tout en les invitant à consulter les fiches explicatives.</p>	INFORMATION
<p>13. Mot de la direction</p> <p>M. Beaudin explique le début de la démarche pour le nouveau projet éducatif pour décembre prochain, où un comité a déjà été formé tout en analysant les indices de la population et celui de défavorisation, les langues parlées à l'école, le taux de réussite.</p> <p>Aussi, il y aura l'analyse des résultats du sondage envoyé aux élèves.</p> <p>Mme la présidente pose la question concernant le sondage des parents pour le projet éducatif en invitant les membres parents présents au CÉ et substitués à assister aux prochaines réunions du comité (une d'ici la fin de l'année scolaire et une à deux réunions entre septembre et décembre prochain)</p>	INFORMATION
<p>14. Mot du représentant du personnel</p> <p>Aucune intervention.</p>	INFORMATION



École secondaire Cavalier-De LaSalle

9199, rue Centrale

LaSalle (Québec) H8R 2J9

Tél. : 514 595-2044

Télec. : 514 595-2100

<http://cavalier.ecolelasalle.com/>

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys

Québec

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

Lieu : Plateforme TEAMS

Date : Lundi 23 janvier 2023, 18 h 30

<p>15. Mot du délégué au comité de parents</p> <p>Mme Jawlakh (déléguée de la FCPQ) revient sur sa participation à la journée de mobilisation qui a eu lieu le 23 décembre passé (aussi partagé sur le site Internet de l'école).</p> <p>Mme Jawlakh revient aussi sur sa participation au comité de parents afin de bonifier et améliorer les lois existantes pour diminuer l'intimidation aux écoles.</p> <p>Il a été aussi partagé que lors de la dernière réunion du comité, la présence du directeur général M. Bertrand où il était rassurant que les sorties d'eau concernées soient bloquées et bien identifiées.</p> <p>Le 26 janvier aura lieu la prochaine rencontre du FCPQ.</p>	INFORMATION
<p>16. Questions diverses</p>	INFORMATION
<p>17. Levée de l'assemblée à 20h50</p>	ADOPTION